

TRANSITION ECOLOGIQUE
COMPTE-RENDU DU mercredi 29 novembre

Présents : Christophe Chemin, Tiphany Fillon, Damien Thiriet, Pascal Muzart, Peggy Chevron, Dominique Balzano, Jean Pierre Mantoni, Claudie Beney, Daniel Pécheux, Jean Philippe Alizay, Monique Colombat, Olivier Baux, Georges Gaillard, Jocelyne Luya, Jean Andorin, Suzanne Gueriaud, Maurice Pacaud, Datchet Thierry, Gabriel Visseryas, Françoise Blanchard, Bruno Chéreau, Joël Allier

Excusés : Julie Mounier, Raymonde Brette, Bernard Colombat

Destinataires du compte-rendu : élus / membres du groupe de travail / les habitants

Ordre du jour :

1-Bilan de la visite de la forêt avec M. Bouilloux.

2-Bilan des groupes de travail

3-RISC: bilan de la réunion publique et suite.

4-Présentation de la cartographie proposée par RA des zones d'accélération d'énergies renouvelables. (méthodologie: Il s'agira de commencer un travail de discussion et réflexion sur ces zones avant une information aux habitants et ensuite une délibération du conseil).

5-Questions diverses.

DECISIONS PRISES	A RETENIR (à destination des secrétaires de mairie)
<p>4-Présentation de la cartographie proposée par RA des zones d'accélération d'énergie renouvelables.</p> <p>*Élimination de la zone éolienne. (Zone jaune)</p> <p>*Consultation des agriculteurs pour les zones de méthanisation et si il n'y a pas de projet dans les 5 ans, nous éliminons la zone. (Zone verte)</p> <p>*Zones photovoltaïques pourraient restées comme notées, ajouter la géothermie.</p> <p>Une capsule vidéo sera diffusée très largement pour lancer la concertation avec les habitants.</p>	<p>4-Présentation de la cartographie proposée par RA des zones d'accélération d'énergies renouvelables.</p> <p>*Des permanences vont être tenues pour expliquer le projet et pour recueillir (cahier) les observations des citoyens</p>

1- Bilan de la visite de la forêt avec M. Bouilloux

Visite de la forêt avec le nouvel agent de l'ONF Monsieur Bouilloux.

Il n'y aura pas de chantier en 2024. Le programme de coupe n'est pas encore défini, car nous sommes en attente de la sélection des arbres pour la construction de l'école. Il y aura la possibilité pour les enfants de l'école de venir marteler les arbres choisis.

Cependant une dépense de 1800 euros est prévue pour délimiter la parcelle 18 avec un géomètre.

Pour la parcelle 12, il n'y aura pas de travail prévu pour la régénération.

2-Bilan des groupes de travail

Groupe fleurissement : les agents techniques vont effectuer des plantations de bi-annuelles (pensées, jonquilles etc..).

Groupe commerce va rencontrer tous les commerçants, ces rencontres se dérouleront sur janvier, février, mars.

3-RISC: bilan de la réunion publique et suite.

Qu'est-ce que le RICS : voir pièce jointe.

Cette initiative a été lancée, entre autre par Rémi Banchet. Les communes adhérentes pour l'instant au projet, sont Ambierle, Renaison, Cherié, Crémeaux.

La première phase sera de travailler avec des communes qui ont déjà de l'expérience dans d'autres régions de la France, et en parallèle il faut commencer à créer un groupe de volontaires (environ 10 personnes) et recenser les compétences de chacun dans le village.

Jean-Pierre Manton, au vu de son expérience et de ses compétences propose de former des gens aux gestes de premiers secours.

Contactez la mairie si vous êtes intéressé pour participer à ce projet.

4-Présentation de la cartographie proposée par RA des zones d'accélération d'énergie renouvelables.

La loi impose aux communes de mettre en place un plan des zones d'accélération d'énergies renouvelables (voir documents en pièce jointe). Le plan aurait dû être donné en décembre, mais un délai a été obtenu afin de pouvoir consulter la population.

Un premier zonage a été fait par Roannais Agglomération, nous devons donc nous positionner sur ces propositions et, le cas échéant leurs en soumettre d'autres. Ce travail de décision est pour les 5 prochaines années.

Le Céréme (Cercle d'Etude Réalité Ecologique et Mix Energétique) rappelle que nous n'avons aucune obligation de suivre les préconisations de l'état, le conseil municipal peut maîtriser les décisions finales.

A savoir que si nous sommes contre l'éolien ou la méthanisation sur notre territoire, il faudra mettre en avant d'autres énergies et proposer des projets soit privés soit collectifs sur le développement de celle-ci.

Nous ne pouvons pas mettre en avant le bois de la forêt d'Ambierle comme ressource pour le chauffage car celle-ci est composée principalement de résineux.

Nous pourrions mettre en avant les panneaux photovoltaïques car nous avons de plus en plus de demandes, de particuliers ainsi que la géothermie (solution adoptée pour la nouvelle école).

Pour la méthanisation, en outre, consultez les agriculteurs sur leurs projets en cours et à moyen terme.

Décisions :

Élimination de la zone éolienne. (Zone jaune)

Consultation des agriculteurs pour les zones de méthanisation et s'il n'y a pas de projet dans les 5 ans, nous

éliminons la zone. (Zone verte)

Zones photovoltaïques pourraient restées comme notées.

Des permanences vont être tenues pour expliquer le projet et pour recueillir (cahier) les observations des citoyens. Une réunion publique est exclue compte tenu des délais et de la difficulté de pouvoir retranscrire fidèlement tous les avis.

Un Diaporama explicatif sera réalisé par Bruno Chéreau et Joël Allier. Il sera mis en ligne sur le site de la mairie avec informations sur illiwap.

Prochaine réunion : 17 janvier autour d'un intervenant de Bouygues